

# Bachelier en Informatique et systèmes orientation gestion technique des bâtiments - domotique

<b>HELHa Charleroi</b> 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 201 ANGLAIS 2			
Code	TEID2B01DOM	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Natacha WYNANT</b> (natacha.wynant@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Toutes les connaissances acquises lors de ce cours seront liées à l'apprentissage pratique des étudiants: grammaire précise, partage d'avis et opinions justifiés et présentation d'un projet (étapes, problèmes, solutions, compte-rendus etc) à l'oral et à l'écrit. L'objectif étant d'amener les élèves à progresser dans les niveaux B de langage du CECR.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Informier, communiquer et travailler en équipe**
- 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
  - 1.2 Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques
  - 1.4 Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de ce cours, l'étudiant sera à même de parler et rédiger des écrits concernant un travail technique tout en respectant l'usage langagier le plus adapté à la situation.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TEID2B01DOMA Anglais 2 24 h / 2 C

### Contenu

aspects grammaticaux nécessaires à l'évolution du niveau langagier des élèves ver les niveaux B1 et B2 du CECR  
 vocabulaire technique aux projets: matériaux utilisés, étapes suivies, problèmes rencontrés, solutions (non) trouvées etc.  
 argumenter face à un pontentiel client (vulgarisation des procédures et réalisations)

## Démarches d'apprentissage

Grâce au travail par l'implicite, les élèves apprendront à analyser les difficultés rencontrées et à trouver leurs solutions. Pour ce faire, l'enseignant fera usage de supports audio, vidéo et textuels. Un travail régulier sera demandé aux élèves.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Outre les séquences d'exercices pratiques, les élèves se verront proposer des exercices supplémentaires disponibles en ligne afin de progresser davantage. Toute exercice complémentaire pourra être donné à l'enseignant (en mains propres) qui les corrigera et se tient à disposition des élèves pour répondre à leurs questions.

## Ouvrages de référence

Toutes les sources sont mentionnées au moment de leur usage dans le syllabus.

## Supports

Outre le syllabus, les élèves seront régulièrement dirigés vers des applications smartphone ou des sites internet afin de progresser en anglais.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation continue représente 20% des points. Ces points ne sont pas représentables/récupérables en seconde session.

Un travail rendu en retard ou hors format sera sanctionné par une cote nulle.

L'examen composé d'une partie oral et écrite, représente 80% des points. En cas d'échecs à l'une des deux parties, les deux parties de l'examen doivent être représentées.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	20	Evc	20
Période d'évaluation			Exe + Exo	40/40		40/40

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

### Dispositions complémentaires

L'évaluation continue représente 20% des points. Ces points ne sont pas représentables/récupérables en seconde session.

Un travail rendu en retard ou hors format sera sanctionné par une cote nulle.

L'examen composé d'une partie orale et écrite, représente 80% des points. En cas d'échecs à l'une des deux parties, les deux parties de l'examen doivent être représentées.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).